

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 22 juin 2022**

---

Communication n° 21/06.2022

Objet:      plongeur

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après rénovation, le plongeur est enfin de retour. Chacun a pu voir la barge de retour et la réinstallation du plongeur.

Cependant, la patience était de mise, car la profondeur de l'eau du lac ne permettait pas de l'ouvrir, pour des raisons de sécurité. En effet, celle-ci doit être au minimum de 3.10 m., soit un niveau de 372.15 mètres sur mer, niveau enfin atteint le week-end dernier. Le plongeur a donc pu être réouvert.

Pendant la saison d'été, soit de mi-juin à fin septembre, le niveau d'eau moyen à Saint-Prex est d'environ 372.25 m. s/m., tandis qu'il est plus bas d'environ 60 cm de décembre à mi-juin.

Le niveau du lac peut être consulté en tout temps sur le site de la Confédération, sous l'onglet de l'OFEV, données et prévisions hydrologiques:

<https://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2027.html>

Nous espérons que chacun pourra profiter au mieux de cette infrastructure remise à neuf pendant l'été à venir et pour les 60 prochaines années.

La Municipalité

Saint-Prex, le 22 juin 2022/CM – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72*